Date: 11.01.2018

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'826
Parution: 6x/semaine

Page: 2
Surface: 223'816 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 68086137
Coupure Page: 1/7

Leurs promesses pour le Valais de demain

AVENIR Pour la première fois de son histoire, le Conseil d'Etat s'arme d'un programme gouvernemental. Dix objectifs, 68 mesures et de la nouveauté… surtout dans l'unité affichée des cinq ministres valaisans.

PAR **STEPHANIE.GERMANIER**@LENOUVELLISTE.CH ET **JEAN-YVES.GABBUD**@LENOUVELLISTE.CH

→ Soixante-huit mesures ou plutôt promesses. Pour la première fois, le Conseil d'Etat valaisan a décidé de se doter d'un fil conducteur pour les années et même les décennies à venir. Un programme de gouvernement qui remplace le traditionnel plan de législature qui ne permettait de projeter le canton que dans les quatre années qui suivaient son élaboration. «Là, nous nous projetons plus loin et plus concrètement dans le Valais de demain», a assuré Jacques Melly, président du gouvernement, à l'heure de présenter le projet mercredi matin. Si la plupart des grandes mesures dessinées durant un an en collaboration entre les cinq départements, les chefs du groupe du Grand Conseil et les responsables des partis politiques sont déjà dans les tiroirs de l'exécutif depuis plusieurs mois voire années, de nouvelles mesures concrètes sont aujourd'hui verbalisées et couchées sur le papier, prenant la forme d'un véritable engagement ou pacte avec les Valaisans. Ne reste plus qu'à financer tout cela. Le grand argentier, Roberto Schmidt, reviendra ces prochaines semaines pour présenter un nouveau modèle de financement qui permettra une bulle d'air supplémentaire dans le ménage cantonal, et ce, malgré le double frein aux dépenses. Parce que tous les projets promis aujourd'hui coûteront très cher, le gouvernement devra s'atteler à mettre des priorités. Et ce sera peut-être là la première embûche qui se mettra sur le chemin de la nouvelle unité affichée gouvernementale.

Ils en rêvent mais…

La création de logements sociaux

Si les communes et les cantons offrent déjà des logements subventionnés ou des foyers d'accueil pour les plus démunis, le concept d'appartements construits pour être mis sur le marché à bas prix n'est pas encore un concept connu en Valais. La socialiste Esther Waeber-Kalbermatten se verrait bien être celle qui importera ce principe, qui a déjà cours dans d'autres cantons.

La création d'une université valaisanne

Le Valais paie jusqu'à 40 millions par an pour envoyer ses étudiants dans les universités du pays. Christophe Darbellay se demande donc pourquoi le canton ne profiterait pas de la renégociation de l'accord intercantonal pour doter le Valais de quelques chaires. Il a déjà trouvé le nom: la Matterhorn University.

La gratuité des transports pour les touristes

Et si le meilleur moyen de promouvoir le tourisme était d'attirer les chalands en les baladant sans frais à travers tout le canton? C'est l'idée que nourrit Jacques Melly pour booster la branche. Il imagine qu'elle pourrait déployer tous ses effets lors des Jeux olympiques 2026, par exemple.

La construction d'un monorail le long du Rhône

Il n'a pas encore bouclé la double circulation dans le tube du Lötschberg qu'il pense déjà à décliner la mobilité sur un seul rail. Jacques Melly ne dit pas s'il l'imagine aérien ou non, mais on peut le soupçonner de rêver à un monorail au bord du Rhône pour que tout le monde puisse admirer sa troisième correction qui durera encore des décennies.

Date: 11.01.2018

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'826
Parution: 6x/semaine

Page: 2
Surface: 223'816 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 68086137
Coupure Page: 2/7

Le Conseil d'Etat au soir des élections 2017. Un pour tous, tous pour un. SACHA BITTEL

COHÉSION SOCIALE ET DÉMOGRAPHIE FAIRE FACE À LA POPULATION VIEILLISSANTE

Parce que les centenaires sont de plus en plus nombreux et le seront encore davantage à l'avenir et parce que la croissance de la population âgée de plus de 80 ans augmentera de 119% d'ici à 2030, le gouvernement a déjà mis en place un véritable plan d'action en faveur des séniors.

Un guichet unique pour les séniors

Rien de très neuf, si ce n'est qu'il poursuit les projets déjà sur les rails. Esther Waeber-Kalbermatten s'attellera désormais à mettre en œuvre un rapport sur la politique de la vieillesse sur lequel une commission a travaillé durant les deux dernières années. L'idée: valoriser les compétences des séniors et leur simplifier la vie, notamment grâce à la mise en place d'un guichet unique de coordination et d'informations.

A la maison plutôt qu'en EMS

Le gouvernement s'engage aussi à mettre en œuvre la planification

Date: 11.01.2018

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'826
Parution: 6x/semaine

Page: 2
Surface: 223'816 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 68086137
Coupure Page: 3/7

édictée il y a déjà quelques années afin de développer les soins à domicile pour que les personnes âgées puissent demeurer chez elles et éviter l'explosion des places à créer en EMS. Le canton promet par ailleurs de rester fiscalement doux avec les familles et de limiter au mieux les effets de seuil qui plombent le revenu des ménages.

Une Castalie rénovée

Sur le plan de la cohésion sociale, la ministre de la santé assure que le Valais renforcera l'insertion sociale et l'intégration professionnelle des migrants appelés à rester. Elle promet d'augmenter le nombre de places d'hébergement et ateliers pour les personnes en situation de handicap et investira pour rénover une partie du centre médico-éducatif de la Castalie à Monthey.

ÉCONOMIE
DE L'AIR POUR LES ENTREPRISES

Le Conseil d'Etat le sait, le Valais occupe la peu enviable avant-dernière place du classement suisse de la compétitivité. Il veut renverser la vapeur et mise pour ce faire sur l'industrie, secteur numéro un de notre canton, l'industrie chimique en particulier, domaine dans lequel le Valais est numéro deux en Suisse, après Bâle. Les énergies renouvelables, les produits agricoles typiques, les technologies de l'information et de la communication ainsi que le tourisme haut de gamme doivent devenir les points forts de l'économie valaisanne.

Date: 11.01.2018

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'826
Parution: 6x/semaine

Page: 2
Surface: 223'816 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 68086137
Coupure Page: 4/7

Refonte de la promotion économique

Le Département de l'économie promet du coup de revoir l'organisation de sa promotion économique aujourd'hui éclatée dans les divers domaines d'activités avec Valais/Wallis Promotion, la fondation The Ark ou encore le Service du développement économique. L'idée: que ces entités collaborent davantage et ne se marchent pas sur les pieds. Les Jeux olympiques 2026, s'ils se concrétisent, devraient par ailleurs permettre de cristalliser la valorisation et les occasions touristiques, sportives, économiques et environnementales du canton pour peut-être permettre au Valais de devenir le cœur énergétique de la Suisse. Tout cela aussi dans l'optique de la mise en œuvre de la politique énergétique 2050 qui fera la part belle à la réfection des bâtiments et à une meilleure exploitation de l'énergie solaire.

Attirer les grandes entreprises

La politique fiscale devra aussi et dorénavant profiter à toutes les grandes entreprises, à attirer encore, et non plus seulement aux PME valaisannes qui sont déjà parmi les mieux loties du pays en la matière. L'Etat promet en outre d'alléger les contraintes administratives et d'optimiser le contrôle des marchés publics. Il s'oriente enfin et malgré les réticences de la population et de la gauche vers une flexibilisation «raisonnable», précise-t-on, des horaires d'ouverture des magasins.

Date: 11.01.2018

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'826
Parution: 6x/semaine

Page: 2
Surface: 223'816 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 68086137
Coupure Page: 5/7

SÉCURITÉ
LE VALAIS FACE AUX DANGERS

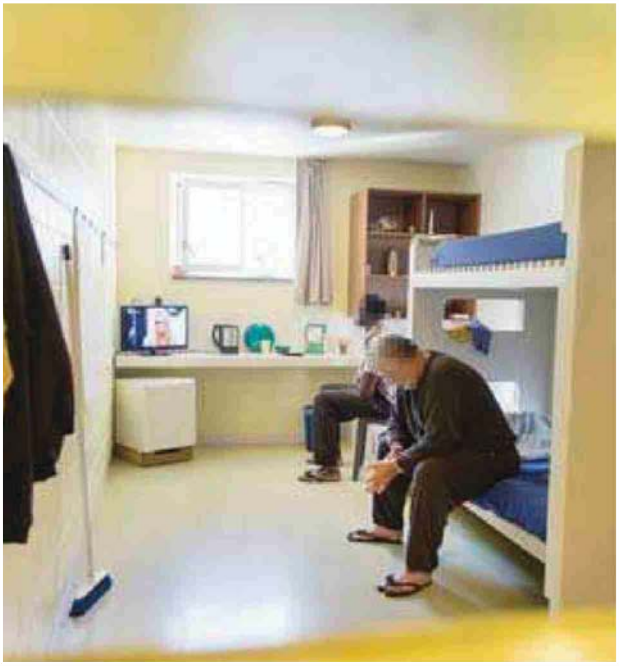

Si le Valais humain est sûr (il est le canton romand qui compte le moins d'infractions pénales par habitant), le Valais géographique l'est beaucoup moins. Notre canton est celui qui est le plus susceptible de subir un tremblement de terre, alors que 34% de la population vit dans une zone inondable.

Il faut encore identifier tous les dangers

Tous les dangers ne sont pas encore identifiés avec précision. Cette identification, qui permettra de développer des outils d'observation et de prévision des risques, fait partie des projets prioritaires du gouvernement. L'analyse des risques avait été lancée à la fin du mandat du conseiller d'Etat Oskar Freysinger, avec la polémique que l'on sait à propos de l'identité des membres du groupe de travail nommé; le nouveau Conseil d'Etat reprend l'idée, mais en promettant «une révision complète de l'analyse cantonale des risques» dans tous les domaines, des avalanches aux crises sociétales, en passant par les vagues de chaleur.

Réduire les risques

L'action du Conseil d'Etat vise aussi à réduire au maximum les risques physiques encourus en Valais, notamment par la poursuite de la réalisation de la troisième correction du Rhône, l'autre gros dos-

Date: 11.01.2018

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'826
Parution: 6x/semaine

Page: 2
Surface: 223'816 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 68086137
Coupure Page: 6/7

sier au long cours du département en mains de Jacques Melly. Le dossier mercure, avec les assainissements nécessaires, est aussi cité. Pour la sécurité judiciaire, le Valais ne dispose pas des infrastructures adéquates. En 2017, il n'a pas été possible de faire subir une peine conforme à leur condamnation pour 28 personnes. Le Conseil d'Etat entend corriger le tir.

FORMATION ET EMPLOI RESTER LES MEILLEURS DU PAYS

Le gouvernement y croit dur comme fer, l'école valaisanne est l'une des meilleures du pays, et il faut que ça continue. Et pourtant, le pourcentage des personnes sans formation postobligatoire reste élevé chez nous: 30% des plus de 25 ans ne sont pas allés plus loin que l'école obligatoire, alors que cette proportion tombe à 21% au niveau suisse.

Des apprentissages et des métiers nécessaires

Les remèdes: continuer à faire de l'apprentissage le socle principal des travailleurs de demain pour rattraper le retard de compétitivité économique du canton qui nous place à la 25e place du classement suisse. Le Conseil d'Etat veut donc intensifier son programme de promotion des métiers indispensables à l'économie valaisanne (santé, industrie, artisanat et tourisme). Il veut également promouvoir les métiers de l'enseignement qui feront cruellement défaut ces prochaines années. Il se fixe ainsi l'objectif de 95% de jeunes Valaisans disposant d'un titre de formation postobligatoire ces prochaines années.

Date: 11.01.2018

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'826
Parution: 6x/semaine

Page: 2
Surface: 223'816 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 68086137
Coupure Page: 7/7

Un nouveau collège

Le gouvernement n'en oublie pas moins la formation supérieure. Il va, d'ici à 2023, mettre la main au portemonnaie pour construire un nouveau collège à Sion. Un établissement de quelque 1300 places qui remplacera celui de la Planta qui abritera, lui, une autre école. Il poursuivra le projet phare du canton, le campus Energypolis et la suite de l'implantation de l'antenne EPFL. En ce qui concerne l'école obligatoire, le Conseil d'Etat veut doubler le nombre d'élèves qui participera à un échange linguistique entre le Haut et le Bas et s'engage à renforcer les fondamentaux que sont les mathématiques et les langues, tout en mettant le turbo sur la digitalisation de l'enseignement qui tâtonnait jusqu'ici. Christophe Darbellay persiste et signe malgré les critiques qui ont fusé après son ballon d'essai, il y a quelques mois: les tout-petits doivent aller davantage à l'école durant les deux premières années.

MOBILITÉ
DES BESOINS CROISSANTS

Le développement des transports est un véritable défi pour le Valais. Le Conseil d'Etat en est conscient. Il estime que dans les vingt-cinq prochaines années, le trafic des voyageurs va croître d'un quart et celui des marchandises d'un tiers, notamment en raison des croissances démographique et économique du canton.

Les besoins vont donc croître. Il faudra que le réseau suive. Dans le domaine des transports, le programme du gouvernement s'inscrit dans la continuité de l'action d'un chef de département, Jacques Melly, en place pour sa troisième législature. L'achèvement de l'autoroute dans le Haut-Valais figure évidemment en bonne place parmi les priorités. Certains combats politiques menés par le Valais depuis plusieurs années sont repris par le nouveau gouvernement, comme la volonté d'obtenir l'achèvement complet du tunnel de base du Lötschberg ou les démarches en vue de l'obtention du classement des accès aux grandes stations dans la catégorie des routes principales suisses. La mobilité est vue comme «multimodale», c'est-à-dire qu'elle combine tous les moyens pour se déplacer, même si 13% des pendulaires valaisans seulement utilisent les transports publics pour se rendre à leur travail.

FINANCES
UNE VOLONTÉ D'ÉQUILIBRE

La marge de manœuvre de l'Etat du Valais en matière financière est étroite. Le Valais est le canton qui dispose du plus faible revenu imposable par contribuable. En d'autres termes, les Valaisans gagnent moins que les autres Suisses et ne peuvent donc pas payer autant d'impôts qu'eux. En revanche, le Valais se trouve en milieu de classement (13e rang) en matière de dépenses publiques par habitant. Malgré tout, le Valais dispose de finances saines et le Conseil d'Etat affirme vouloir poursuivre dans cette direction, en respectant l'équilibre financier et ceci malgré les incertitudes qui planent, notamment en raison des soucis de la caisse de prévoyance de l'Etat.

Dans ses mesures prioritaires, le gouvernement n'hésite pas à mentionner l'évaluation régulière de l'utilité des dépenses étatiques. Il évoque aussi le renforcement d'une politique fiscale en faveur des entreprises visant à créer des places de travail et de la richesse dans le canton.

Une mesure prévue surprend: il s'agit de la création d'un établissement autonome (une formulation utilisée pour l'Hôpital du Valais) pour la gestion des biens immobiliers de l'Etat.